Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 10 (1881)

Heft: 1

Rubrik: L'école du soir [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

réalisés dans la pédagogie par cette nation. L'assaisonnement empoisonné avec lequel les Paul Bert, les Challamet et les Lockroy apprêtent tous leurs projets de lois, gâte les plus heureuses réformes. Malgré cet esprit funeste qui souffle sur l'école française, nous aurons plus d'une fois occasion d'emprunter aux revues scolaires de ce pays, surtout au *Journal général de l'Instruction publique,* des directions, des conseils dont nous saurons faire notre profit.

Le Comité de notre association s'est occupé aussi de certaines améliorations matérielles à apporter au *Bulletin.* Ainsi, désormais notre revue aura une couverture et acceptera les annonces; de plus, si le budget de notre société nous le permet, nous publierons des suppléments.

Puisse notre messager devenir de moins en moins indigne de l'accueil si flatteur qu'il a généralement reçu jusqu'ici ! C'est là le vœu le plus cher à notre cœur après les souhaits d'heureuse année que nous adressons à Dieu pour nos lecteurs.

R. H.

L'école du soir

(Suite)

c) Ecriture. Les 4 leçons ou les 8 leçons de demi-heure que nous consacrerons à cette branche auront pour but de donner aux élèves adultes l'habitude ou au moins l'idée d'une écriture régulière, parfaitement lisible. Corrigeons les défauts les plus saillants, tâchons d'obtenir une forme exacte de chaque lettre et un ensemble d'écriture plutôt un peu gros que trop fin. Ici, comme dans la lecture, le procédé le plus court et le plus sûr ne consiste pas à faire une observation, puis à passer outre, quitte à répéter la même critique à chaque leçon. Non, il faut faire tracer la lettre mal exécutée, le mot illisible, dix, vingt, trente fois de suite, sur un papier bien propre et avec une bonne plume. Les procédés sont ici nombreux; et le succès (obtenir une écriture bien *lisible*) est tellement facile, qu'on peut à bon droit s'étonner de trouver encore des recrutables nuls en cette matière.

d) Calcul oral. Commençons par amener nos élèves à la connaissance sûre, sûre, impertubable du livret sous ses diverses formes : addition, multiplication, division. Qu'on ne voie plus des conscrits intelligents, hésiter longtemps sur $2 + 4$, 3×9,

5 × 7, 25 : 5, et d'autres vétilles semblables. N'obtiendrons-nous, pendant nos 12 heures ou nos 24 leçons de ½ h. chacune, que cette possession *absolue* du livret, notre temps aurait été bien employé. Si on peut faire plus, parcourons le troisième chapitre du *Manuel Ducotterd* en suivant les directions *excellentes* données dans le guide du maître ; nous pourrons alors présenter sans crainte nos élèves aux examinateurs fédéraux. Mais, je ne puis assez le dire, parce que c'est notre péché capital : faisons bien, avant de faire vite et beaucoup.

Les matières à étudier sont tracées par ce qui précède : le livret appris d'une manière raisonnée et imperturbable, puis les chapitres du *Manuel Ducotterd* correspondant à la portée des élèves; système métrique dans toutes les opérations sur les nombres concrets.

e) Calcul écrit. Je n'ai presque rien à dire du calcul écrit, après les explications formées par M. Perriard dans le dernier numéro du *Bulletin.* Il ne sera pas inutile toutefois de rendre *encore* les maîtres attentifs à la manière dont on pose généralement les problèmes. Pour obtenir la note 4, il faut résoudre les opérations dans le genre que voici :

(4 + 57 + 291 + 32 +) — 186 = ?

Or, j'ai vu des recrutables ne pas comprendre ici le rôle des signes et surtout de la parenthèse. Ayons donc soin de bien expliquer ces signes et de proposer de nombreuses opérations de même nature, ne craignons pas les plus minutieux détails, soit sur la manière d'opérer, soit sur la place à donner à la réponse.

Matière à étudier. Consulter, à la page 229 du *Bulletin,* N° 12 1880 le genre des problèmes cités par M. P., en prenant bien garde que, dans chaque série, le problème 1 correspond à la note 1, le problème 2 à la note 2, etc. Proposer aux élèves de nombreuses questions dans le genre correspondant à la note à laquelle on les croit capables d'aspirer.

f) Histoire, géographie, constitution politique. Faut-il à l'école du soir enseigner ces trois branches, simultanément, ou bien est-il avantageux de les séparer ? La réponse peut dépendre de l'état intellectuel des élèves et plus encore des aptitudes du maître. Si j'étais appelé à donner ce cours, je n'hésiterais pas à adopter le système des examinateurs fédéraux, consistant à placer le jeune homme devant la carte et à lui adresser simultanément des questions se rattachant aux trois branches indiquées. Mes élèves rangés en cercle en un lieu bien éclairé, je commencerais par leur apprendre à distinguer les différentes cartes de la Suisse, de l'Europe, du canton, la mappemonde ; cela n'est point puéril ; ayant été appelé il y a deux ans à faire subir un examen préalable à 56 recrutables de la Gruyère, j'en avais trouvé 18 qui ne savaient point distinguer la carte de la Suisse de celle du canton de Fribourg. La connaissance des points

cardinaux viendrait ensuite, et j'y mettrais l'insistance suffisante pour qu'il ne restât pas la moindre hésitation. Rien de mieux ici que de mettre l'élève en action, de l'envoyer au nord, au sud, à l'est, au sud-ouest de la salle, de lui faire étendre le bras du côté cherché, de l'obliger à placer la carte horizontalement dans une bonne orientation. — Parlons ensuite du canton de Fribourg : limites, principaux cours d'eau, montagnes, division en districts, productions, autorités cantonales, communales, principes généraux de l'organisation politique, entrée de Fribourg dans la Confédération, guerres où se sont particulièrement signalés les soldats de Fribourg, etc.

Si on peut aller plus loin, étudions la Suisse, Alpes, plateau, Jura, 2 fleuves et 4 ou 5 rivières, les 22 cantons avec leurs capitales, origine de la Confédération, principales guerres des Suisses ; autorités fédérales et une idée de l'organisation militaire.

Avec des élèves médiocrement doués, un système excellent, sûr, consiste à mettre ces matières en petites dictées qu'on fait apprendre par cœur après les avoir expliquées le mieux possible. Je garantis cette méthode que j'ai appliquée deux années.

Observation importante. Lorsque les examinateurs n'obtiennent pas de réponse à leur première question, il leur arrive souvent de demander : « Que savez-vous en fait de géographie et d'histoire ? Savez-vous dire quelque chose sur la géographie ou l'histoire de la Suisse, du canton ? » N'oublions pas de prévenir nos élèves en ce point : disons-leur de ne pas se gêner d'indiquer ce qu'ils ont étudié. M. P.

Nécrologie

M. WECK-REYNOLD

Au moment même où le dernier numéro du *Bulletin* paraissait, M. Weck-Reynold descendait inopinément dans la tombe au milieu des regrets les plus vifs, les plus unanimes de tout le pays.

Nous n'avons pas à relever ici les services immenses que M. Weck-Reynold a rendus au canton de Fribourg et même à la Suisse tout entière, au point de vue administratif et financier. Dieu seul connaît tout ce que son dévouement à l'Eglise catholique lui inspira de sollicitudes, d'efforts et de démarches pour la défense de nos intérêts religieux. Il nous suffira de dire qu'il mit constamment au service de l'Eglise toute l'influence que ses talents et son activité lui avaient acquise dans les Conseils de la nation.